

RÉSOLUTION N° 426

**RENFORCEMENT DES RELATIONS IICA-CATIE ET SUIVI
DE L'EXÉCUTION DES ACTIVITÉS CONJOINTES
PENDANT LA PÉRIODE 2002-2004**

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa Treizième réunion ordinaire,

VU:

Le document IICA/JIA/Doc.298(05), « Progrès accomplis dans le renforcement des relations IICA/CATIE et suivi de l'exécution des travaux conjoints et de la mise en œuvre de la résolution IICA/CE/Res.431(XXV-O/05) “Renforcement des relations IICA-CATIE et suivi des travaux conjoints” »,

CONSIDÉRANT:

Que les organes directeurs de l'IICA ont porté une attention particulière, à diverses occasions, au renforcement des partenariats stratégiques de l'IICA et, notamment, à la relation IICA-CATIE, compte tenu de l'origine commune des deux institutions et de la complémentarité de leurs mandats;

Que le Directeur général de l'IICA a présenté des rapports sur les progrès accomplis par l'Institut dans la consolidation de ses partenariats stratégiques, comme moyen de rendre la coopération de l'IICA plus efficace et de faire un usage plus efficient des ressources limitées;

Que l'IICA et le CATIE ont accompli des progrès importants dans l'exécution d'activités conjointes ainsi que dans le renforcement des mécanismes de liaison entre les deux institutions, dans les domaines technique, administratif et managérial, afin de renforcer leurs capacités et de créer des synergies qui permettront de fournir un meilleur service aux États membres;

Que, par la résolution IICA/CE/Res. 431 (XXV-O/05), le Comité exécutif a prié l'IICA, le CATIE et le Gouvernement du Costa Rica de terminer, en collaboration avec des représentants d'autres États membres, l'analyse des questions légales, administratives et techniques et de proposer un arrangement organisationnel qui garantisse l'action conjointe de l'IICA et du CATIE, et qu'il a demandé au Directeur général de l'IICA de présenter un rapport sur ce sujet à la

Commission consultative spéciale sur les questions de gestion afin que celle-ci puisse soumettre les recommandations correspondantes à la prochaine réunion ordinaire du Comité exécutif,

DÉCIDE:

1. D'approuver le rapport de situation sur le renforcement des liens entre l'IICA et le CATIE et sur l'exécution d'activités et de projets conjoints.
2. De demander aux Directeurs généraux de l'IICA et du CATIE d'incorporer dans les rapports annuels respectifs de l'IICA et du CATIE une section traitant des liens entre l'IICA et le CATIE ainsi que des projets et activités exécutés conjointement par les deux organismes.
3. De remercier le Comité exécutif de l'initiative et des mesures adoptées par la résolution IICA/CE/Res. 431 (XXV-O/05) qui demande de proposer un arrangement organisationnel garantissant l'action conjointe entre l'IICA et le CATIE, d'appuyer cette initiative et ces mesures et de demander également que la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion soit consultée au sujet de l'arrangement proposé, lequel sera soumis, pour examen, à la prochaine réunion ordinaire du Comité exécutif.